

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 28 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué par Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants : BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOU LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS J

Administrateurs absents excusés : CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; LE BLOAS Mireille ; LE MEAUX Vincent ; LE SAULNIER Brigitte ; LE TOMMYN Jérémy.

Administrateurs absents :

HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; PETIT-LECLERC Françoise.

Administrateur absent ayant donné pouvoir : Monsieur CROISSANT Guy ayant donné pouvoir à Monsieur RASLE-ROCHE Morgan.

En exercice : **25**
Présents : **14**
Absents : **11**
Représenté : **01**

Date d'envoi des convocations : **vendredi 15 septembre 2023.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2023-09-39

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

BUDGET CIAS - DECISION MODIFICATIVE N° 1/2023

Considérant que des modifications budgétaires sont nécessaires, et afin de régulariser des dépenses et des recettes de fonctionnement, le CIAS devra approuver le tableau ci-joint :

CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE
011 / Chap 61/Compte 617	Frais études (architecte)	+ 10 800 €	Chap 74 / Compte 74718	Subvention Etat ARS (financement études)
011 / Chap 61/Compte 617	Frais d'études (CALIA)	+ 20 000 €	Chap 74/compte 7473	Subvention Département (Financement études)
011 / Chap 61/Compte 617	Frais d'études (Adac)	+ 2 800 €		
011 / Chap 62/ Compte 6228	Honoraires (levé topo)	+ 3 000 €		
Chap 65/ Compte 6574	Subventions	- 9 600 €		
012/Chap 62/compte 6215	Personnels affectés par la collectivité	+ 1 800 €	Chap 74 /compte 7478	Subvention CAF
	TOTAL	+ 28 800 €		TOTAL

Envoyé en préfecture le 10/10/2023
 Reçu en préfecture le 10/10/2023
 Publié le
 ID : 022-200022739-20230928-DEL_2023_09_39-DE

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

APPROUVE les décisions modificatives prises dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,



Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

ID : 022-200022739-20230928-DEL_2023_09_39-DE